18 numéro

agence de l'eau rhône méditerranée & corse

eaux de Rhône-Méditerranée & Corse

SPÉCIAL FORUM MONDIAL DE L'EAU

édition mars 2012

Dossier

Coopération décentralisée
Tous acteurs de la solidarité !

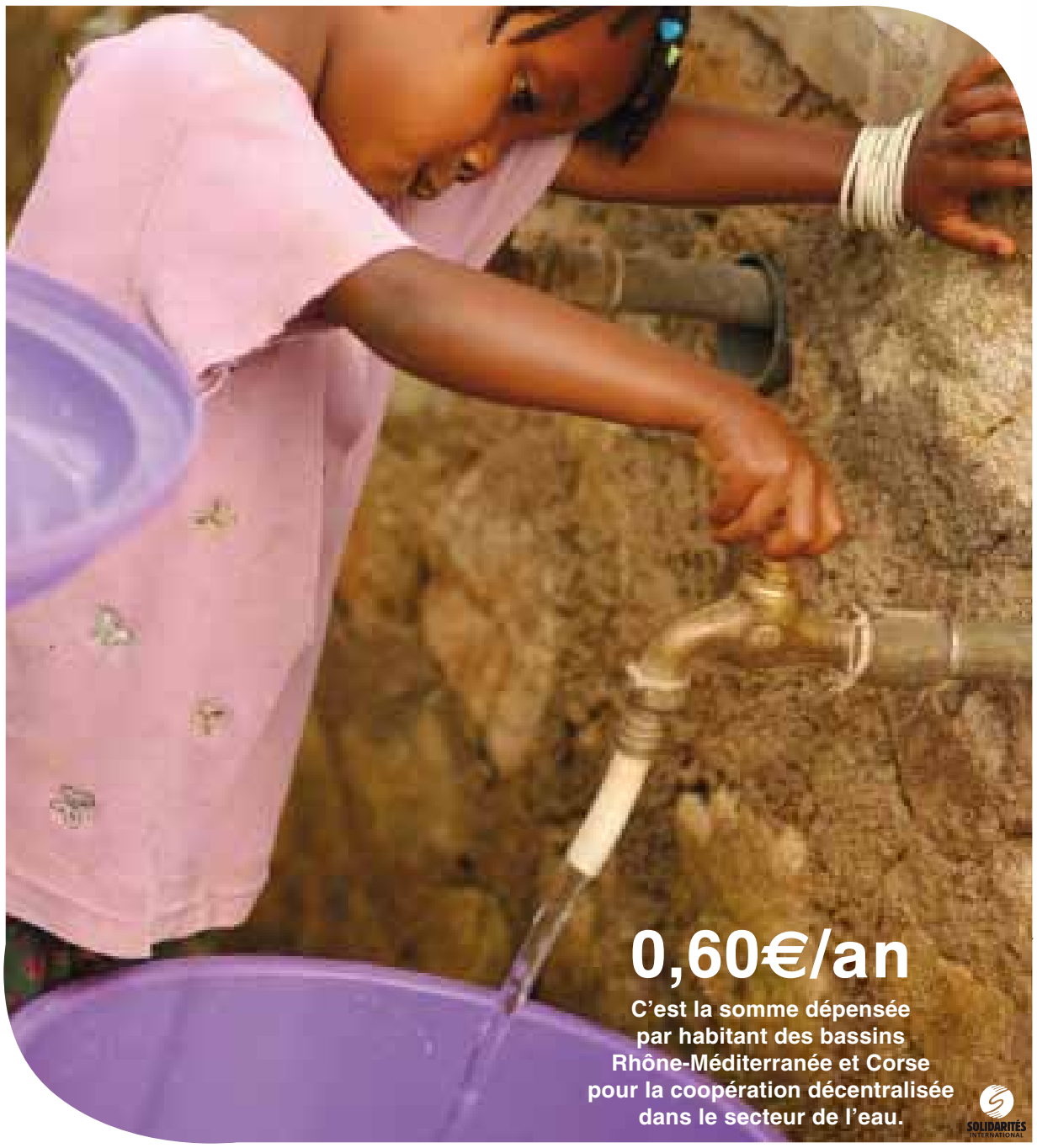

Solidarités international

- ***La coopération décentralisée a bondi entre 2009 et 2011, avec des aides de l'Agence de l'eau décuplées, passant de 200 k€ à 2,7 M€. Une centaine de collectivités de nos bassins sont engagées avec les pays du sud.***
- ***Témoignages de Gilles d'Ettore, député-maire d'Agde (34), Philippe Brégard, directeur du service "eau" de la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais (38) et Angela Lanteri, responsable de la solidarité internationale du Grand Lyon (69).***

Pages 2, 3, 4

ème FORUM MONDIAL DE L'EAU
MARSEILLE, FRANCE '12
LE TEMPS DES SOLUTIONS

FORUM MONDIAL DE L'EAU

MARSEILLE - PARC CHANOT
12 AU 17 MARS 2012

Les Agences de l'eau seront présentes aux côtés de l'Onema et du ministère de l'Ecologie. Un rendez-vous incontournable pour échanger et s'engager autour des questions mondiales liées à l'eau. Rejoignez-nous sur l'espace France (Hall 3) et au fil des évènements !

Retrouvez les événements préparatoires, les solutions, les "side-events"… du Forum en pages suivantes.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement
agence de l'eau rhône méditerranée & corse
établissement public du ministère chargé du développement durable

Solidarités International

Coopération décentralisée

Tous acteurs de la solidarité !

La coopération décentralisée dans le domaine de l'eau a bondi depuis le début du 9e programme d'interventions de l'Agence de l'eau, avec des aides décuplées. En six ans, l'Agence a accompagné 95 collectivités des bassins Rhône-Méditerranée et Corse dans leurs actions de solidarité. Et les moyens vont doubler sur la période 2013-2018. Rejoignez-nous !

Dans les pays du sud, où les problématiques de santé publique et de développement économique sont indissociables des questions d'accès à l'eau et à l'assainissement, les besoins, par endroit, peuvent être considérables, tant sur le plan réglementaire, structurel que technique. Et la coopération internationale est souvent un levier primordial.

"Avec la loi Oudin, explique Luc Herrouin, responsable de la coopération décentralisée à l'Agence de l'eau*, le législateur a souhaité, au-delà des politiques nationales de coopération, offrir aux collectivités locales la possibilité de consacrer jusqu'à 1% de leur budget pour conduire des actions solidaires dans le domaine de l'eau et de l'assainissement et d'être, à ce titre, bénéficiaires des aides des agences."*

C'est tout naturellement que l'Agence de l'eau a intégré ce volet dans son programme 2007-2012. Depuis lors, le dispositif n'a cessé de monter en puissance, les fonds dédiés passant ainsi de 200 000 € en 2007 à 2,7 M€ en 2011, correspondant à 8 M€ de travaux réalisés.

Accès à l'eau et à l'assainissement

"Le principe, poursuit L. Herrouin, est très simple. *Nous pouvons financer jusqu'à 80 % des études préalables et 50 % des travaux pour des opérations de solidarité initiées par nos redevables, communes, structures intercommunales ou départements. En six ans, nous avons aidé près de 150 projets, essentiellement dans les pays méditerranéens et d'Afrique francophone."*

Des critères précis encadrent l'intervention de l'Agence. La nature de la coopération doit en effet être axée sur l'accès des populations à l'eau potable et à l'assainissement et sur la gestion intégrée des ressources en eau. *"Nous accordons une très grande importance à l'association des institutions locales et des populations elles-mêmes dans les projets, mais aussi à la cohérence des actions menées avec les politiques, les contraintes, les choix des pays aidés, car nous voulons …/…*

COOPERATION INSTITUTIONNELLE

Une volonté de partage d'expérience

Le mode de gestion de l'eau par bassin hydrographique et par les acteurs eux-mêmes est aujourd'hui largement répandu dans le monde de même que les principes ("pollueur-payeur", "l'eau paie l'eau"…) qui lui sont associés.

Ambassadeurs de cette gestion par bassin, les agences de l'eau accompagnent leurs homologues étrangers dans la mise en place des structures requises, depuis la création d'un réseau de surveillance jusqu'à l'élaboration du système de redevances, en passant par la mise en place d'un comité de bassin, la création d'agences de l'eau (ou assimilées) etc.

L'Agence joue ce rôle notamment dans le bassin méditerranéen où elle a contribué à la mise en place d'organismes de bassin au Maroc et au Liban.

L'Agence intervient également pour aider les pays candidats à l'entrée dans l'Union européenne à intégrer la législation européenne sur l'eau et à se doter des instances, des moyens et des procédures imposés par la Directive cadre européenne sur l'eau.

…/… garantir la pérennité des structures mises en place."

L'engagement des ONG et l'implication des collectivités "porteuses" (financièrement et/ou techniquement) est également indispensable à la réussite de la coopération, car elles peuvent faire partager directement leur forte expertise en matière d'eau et d'assainissement.

Atteinte du 1% solidarité dès 2015

Avec son 10e programme et dès 2015, l'Agence va doubler le niveau de son intervention financière (de 0,6 % à 1 % de ses ressources) et élargir à l'Amérique du Sud et l'Asie l'horizon géographique de la coopération.

Cette montée en puissance passera par une sensibilisation des porteurs de projets, mais aussi un accompagnement accru de ceux-ci, notamment pour les mettre en relation avec des bénéficiaires potentiels et soutenir techniquement certains projets, à l'image de ce qui se fait actuellement au Liban ou en Palestine.

"Nous allons assouplir les critères d'éligibilité et détailler les critères d'évaluation qualitative des projets, précise L. Herrouin, *afin de sécuriser plus encore les démarches entreprises. La coopération internationale est aujourd'hui un axe stratégique pour l'Agence, et nous souhaitons, en même temps qu'une augmentation du nombre de projets aidés, garantir un niveau de qualité optimale de ceux-ci."*

Car l'enjeu majeur est bien là : transférer durablement dans les régions aidées des compétences et des moyens qui leur permettent, à terme, de gérer de manière autonome l'accès de leurs populations à l'eau et aux services qui lui sont liés.

Appel aux collectivités

9 800 personnes meurent chaque jour de maladies d'origine hydrique. Chaque collectivité peut contribuer à sa mesure à l'amélioration des conditions sanitaires et socio-économiques des pays en développement, y compris celles de petite ou moyenne taille. L'Agence appelle donc les collectivités à s'engager et à proposer des projets. C'est l'élément déclencheur à partir duquel la mobilisation des supports techniques et financiers devient possible. Il faut savoir qu'en moyenne 1 euro apporté par une collectivité permet d'en mobiliser 5 par effet de levier.

GRAND LYON / HAUTE-MATSIATRA (MADAGASCAR)

"Nous formons des techniciens à la gestion des ouvrages"

"Des liens historiques anciens unissent la région lyonnaise et la région Haute-Matsiatra à Madagascar, où une personne sur deux n'a pas encore accès à l'eau ni à l'assainissement. C'est donc assez naturellement que le Grand Lyon, engagé sur le 1% solidaire dans le domaine de l'eau, a lancé une coopération avec ce territoire.

La communauté urbaine a souhaité s'impliquer à deux niveaux, sur les plans institutionnel et technique.

Nous apportons aux autorités régionales et à une douzaine de communes un appui à la maîtrise d'ouvrage publique. Des équipes du Grand Lyon se rendent sur place pour former les élus et les équipes locales dans le dimensionnement des projets, l'établissement de cahiers des charges, le positionnement vis à vis des entreprises… Nous formons aussi des techniciens à la gestion des ouvrages et à l'organisation des services. Autant de démarches effectuées à l'échelle collective – afin de diffuser largement les savoirs et de favoriser une logique de réseau – et en étroite collaboration avec les services de l'Etat malgache.

Nous intervenons également sur le plan technique, en accompagnant la réalisation d'infrastructures d'adduction d'eau, puits, réseaux d'assainissement, blocs sanitaires… Nous nous appuyons sur des ONG présentes sur place afin d'aider à structurer la gestion de ces ouvrages et services avec les associations villageoises.

Nous sommes soutenus par l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse et des partenaires tels l'Union européenne et l'Association internationale des maires francophones.

Dans l'avenir, nous allons accentuer cette coopération, notamment dans le domaine de la formation, grâce au développement des liens entre l'Université malgache et l'Ecole nationale des travaux publics, à Lyon, l'échange de stagiaires et le renforcement de notre présence sur place…"

DR

Angela Lanteri, responsable de la solidarité internationale de la communauté urbaine de Lyon (58 communes, 1,2 million d'habitants). 200 000 habitants sont directement concernés par les interventions du Grand Lyon. Coût de l'opération : près de 700 000 euros sur 4 ans.

AGDE (HERAULT) / TATA (MAROC)

"Un esprit de partage et de réciprocité"

Laurent Uroz

Gilles d'Ettore, député-maire d'Agde. La commune a adopté en 2008 un "Plan communal de développement durable" qui comporte un volet "coopération". Outre l'Agence de l'eau, l'Etat et le Conseil général de l'Hérault en sont partenaires.

"C'est dans le cadre du programme « Solidarité Eau » de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse que la ville d'Adge a formalisé une coopération avec Tata, au Maroc. Depuis avril 2009, nous sommes engagés aux côtés de cette commune de 16 000 habitants, au coeur de la plus grande oasis du Maroc. Occupant un vaste territoire, avec une ville centre et cinq douars très éloignés, Tata est confrontée à des problèmes d'assainissement. La connexion des douars au réseau central est une priorité, dans un contexte environnemental particulièrement fragile. Une étude préalable, financée à 70 % par l'Agence de l'eau et à laquelle nous avons participé, vient de s'achever, avant le lancement des travaux requis.

Pour l'eau potable, notre action a été plus immédiate : nous avons accompagné l'installation dans les douars d'équipements de traitement des eaux en sortie de puits, afin de sécuriser la potabilité de l'eau distribuée.

Mais notre intervention est également humaine, technique et matérielle. Avec l'aide du Conseil général de l'Hérault, nous avons ainsi fourni à Tata des véhicules de transport scolaire, et avec le Service départemental d'incendie et de secours de l'Hérault deux véhicules et du matériel.

Cette coopération trouve un prolongement auprès des populations elles-mêmes. La ville de Tata, s'inspirant de ce qui existait à Agde, a été la première ville du Maroc à créer un conseil municipal des jeunes. Nous organisons des échanges et des accueils de jeunes, très enrichissants pour tous.

Notre but, dans un esprit de partage et de réciprocité, est d'apporter aux habitants de Tata notre expérience et notre aide pour optimiser leurs propres ressources et trouver sur place les voies de leur développement, sur un plan global. La région est notamment riche de potentiels éco-touristiques très forts, domaine auquel nous sommes nous-mêmes, à Agde, très sensibles."

(suite dossier en page 4)

DES BRAS MORTS DU FLEUVE REMIS EN EAU

Le Haut-Rhône retrouve ses lônes et ses débits

Les scientifiques observent le retour des poissons d'eau courante, sept ans après la restauration écologique de 47 km de lônes (bras morts) du Haut-Rhône. Quatre autres projets sont programmés.

Trois secteurs du fleuve Rhône situés entre le lac Léman et Lyon, sur les départements de la Savoie, de l'Ain et de l'Isère (Chautagne, Belley et Brégnier-Cordon) ont bénéficié d'un programme majeur de conservation et de restauration dans le cadre du Plan Rhône.

Vingt-trois lônes asséchées du Haut-Rhône qui présentaient encore un intérêt écologique ont été creusées et remises en eau entre 2003 et 2008. Les débits réservés du Rhône ont doublé voire triplé.

Trois ans après la fin des derniers travaux, les premiers résultats sont là. Et sur la plaine alluviale de Chautagne, première réhabilitée, le suivi scientifique mené par le CNRS et la Zone Atelier de Bassin du Rhône montre une augmentation de 15 à 70% des espèces de poissons d'eaux courantes. Ces travaux ont également suscité un attrait inattendu et les sentiers de promenade, les loisirs nautiques et les itinéraires vélo se sont multipliés. Des résultats qui confirment tout l'intérêt de ce programme de restauration.

CNRS

A l'aval de Brégnier-Cordon, la lône Mattant remise en eau.

Un fleuve "vif et courant"

Suite à cette expérience, quatre autres projets de réhabilitation de lônes sont engagés sur les secteurs de Péage de Roussillon (Isère, Ardèche, Drôme, Loire) et de Montélimar (Drôme, Ardèche), et programmés sur Miribel-Jonage (Ain, Rhône) et Donzère-Mondragon (Vaucluse, Gard, Ardèche, Drôme).

Ainsi se poursuit le programme de restauration du Rhône engagé depuis vingt ans afin de redonner au fleuve son caractère vif et courant, caractère qui s'est raréfié à partir du XIXe siècle. Ces "lônes", bras morts du Rhône, dormaient avec leurs sédiments depuis la forte modification du fleuve par l'homme. La création des digues et des barrages et la chenalisation de son lit avaient en effet colmaté puis asséché bras et méandres avec pour conséquence la disparition de certains milieux (grèves, bras morts, bancs de graviers…), l'appauvrissement de l'écosystème qui leur était associé – engendrant une forte baisse de la biodiversité –, et parfois même un abaissement de la nappe souterraine… La nature reprend aujourd'hui ses droits, pour le bénéfice de tous.

Le programme de restauration du Haut-Rhône, sous maîtrise d'ouvrage de la Compagnie nationale du Rhône, est porté par le Syndicat du Haut-Rhône.

Financements : Agence de l'eau, Etat, collectivités riveraines, Région Rhône-Alpes, CNR

Montant des travaux : environ 17 M€

(SUITE DU DOSSIER) PAYS VOIRONNAIS (ISERE) / PETIT GOAVE (HAÏTI)

« Le choléra en Haïti est une urgence sanitaire »

"Après le tsunami de décembre 2004 dans l'Océan Indien et l'aide apportée aux sinistrés par la Communauté d'agglomération, les élus ont souhaité s'engager durablement dans une démarche de coopération, avec l'adoption d'une délibération de principe sur le sujet.

Le tremblement de terre survenu en Haïti en 2010 et la nécessité de répondre à l'urgence ont été l'occasion d'une première intervention. Nous avons décidé, n'ayant pas les compétences requises, de nous appuyer sur une association reconnue et familière du terrain, "Solidarités International".

Il s'agissait d'accompagner leur projet à Petit-Goave, à savoir la réhabilitation de captages d'eau potable, la construction de réservoirs et de bornes fontaines et la réalisation de latrines. Les équipements de cette commune en matière d'eau et d'assainissement avaient en effet été largement mis à mal, avec de graves conséquences sanitaires – notamment le choléra – pour des populations contraintes, en outre, à vivre dans des habitations de fortune.

Notre engagement, de 30 000 euros, a permis de mobiliser 220 000 euros de l'Agence de l'eau, d'autres financements ayant été apportés par les partenaires de l'association.

Après cette première expérience, la Communauté d'agglomération a voulu s'engager à plus long terme. Nous avons signé avec Solidarités International une convention sur trois ans en faveur d'une commune de la République Démocratique du Congo, Kalemie, au Katanga.

L'objectif est de réhabiliter un réseau d'eau et d'assainissement abandonné, en collaboration avec les autorités locales, pour résorber le foyer endémique de choléra qu'elle abrite.

Le Pays Voironnais va consacrer 30 000 euros par an à ce projet qui bénéficie déjà d'une aide de 120 000 euros de l'Agence de l'eau.

Au-delà des aspects financier et technique, nous souhaitons développer une coopération plus directe, en favorisant les échanges et les rencontres entre les autorités de Kalémie et les élus de l'agglomération."

Philippe Brégard, directeur du service "Eau" de la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais (34 communes, 92 000 habitants). Environ 50 000 habitants de Petit-Goave sont directement concernés par la coopération mise en place. Et un nouveau projet touchant 200 000 habitants a été lancé en RDC.

ASSAINISSEMENT

Une station d'épuration sobre en énergie

Dixième usine de traitement des eaux usées de l'agglomération lyonnaise, la station d'épuration de La Feyssine a été mise en eau en novembre 2011. Exemplaire en termes de procédés de traitement, de consommation d'énergie, de valorisation des boues et de respect de l'environnement, elle peut traiter les eaux usées de 300 000 habitants.

Il aura fallu quatre ans d'études et de travaux et 75 M€ (financés à 30 % par l'Agence de l'eau) pour que la nouvelle usine de traitement des eaux usées du Grand Lyon voit le jour.
Implantée sur quatre hectares entre le boulevard périphérique Nord et le canal de Jonage (sur Villeurbanne et Vaulx-en-Velin), La Feyssine a une capacité de 91 000 m³ d'eaux usées par jour, pour 300 000 équivalents-habitants.

Jacques Léone – Grand Lyon

La nouvelle station de la Feyssine a une capacité de traitement de 91 000 m³ d'eaux usées par jour.

Hautes performances et respect de l'environnement

La nouvelle station d'épuration a été conçue dans une logique de développement durable.
Bien intégrée dans le paysage, avec des matériaux naturels et une forte présence végétale, son impact environnemental a été limité grâce à une couverture des ouvrages susceptibles de produire des odeurs, et le confinement des équipements bruyants. La station a été conçue pour limiter sa consommation énergétique. La chaleur des eaux usées est récupérée afin de climatiser et chauffer les locaux, et une partie de l'eau traitée est réutilisée aux fins de nettoyage et de process ; la toiture végétalisée des bâtiments favorise l'isolation thermique des bureaux, tandis que des panneaux photovoltaïques produisent de l'électricité.
La station produit également du méthane, biogaz issu de la digestion des boues. Celui-ci alimente une chaudière permettant de maintenir à température les boues du digesteur, et une autre destinée à sécher les boues (préalablement digérées et déshydratées) en vue de leur valorisation comme combustible pour l'industrie.

Recherche, pédagogie

Le Grand Lyon a mis à disposition de l'IRSTEA* une plateforme de recherche et d'expérimentation. Cet équipement permettra d'approfondir la connaissance des phénomènes complexes liés à l'épuration des eaux urbaines.
Doté de panneaux pédagogiques, le site a vocation à accueillir le public pour des visites techniques, plus particulièrement les usagers, les associations, les étudiants…

* Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (anciennement Cemagref)

UN CAPTAGE PROTÉGÉ, C'EST UNE EAU MOINS CHÈRE

Besançon a maîtrisé la pollution de son eau en travaillant à la source

Tous les jours, la ville de Besançon sert une eau de qualité irréprochable à 50 000 personnes. Elle provient de la source d'Arcier, protégée sur l'intégralité de son bassin d'alimentation. Tous les acteurs socio-économiques sont engagés dans le programme de protection du captage d'eau potable, avec l'aide de l'Agence de l'eau.

JB Mérillot

La source d'Arcier alimente à elle seule la moitié de la population de Besançon…

A l'époque romaine déjà, les habitants de la future capitale comtoise buvaient l'eau de la source d'Arcier. Principale ressource en eau de Besançon, elle répond aujourd'hui aux besoins de 50 000 personnes, près de la moitié de la population.
C'est dire l'importance de cette source qui draine un bassin versant de 102 km², aboutissant au marais de Saône, château d'eau naturel où les eaux s'infiltrent dans le milieu souterrain karstique fracturé, très vulnérable aux pollutions, notamment aux herbicides.
En 2004, la ville de Besançon a engagé un plan de sécurisation de la ressource.

Au nom de la loi, mais pas seulement

La ville a d'abord usé des outils juridiques pour fixer des périmètres de protection : périmètre immédiat (marais de Saône) où toute activité est proscrite ; périmètres rapprochés où l'activité est fortement réglementée ; périmètre de protection éloigné qui doit faire l'objet d'une vigilance particulière. Elle a acquis le premier périmètre et cherche à le faire pour le second. Cela ne lui suffisait pas : un plan de gestion s'imposait, qui a mobilisé tous les acteurs.
La ville a alors constitué une commission de suivi, avec les communes, le département, l'Etat, le Syndicat du marais de Saône, les chambres consulaires, les associations… et créé un réseau de vigilance et d'alerte avec les habitants.
Le programme d'action engage tous les acteurs de l'eau dans la protection du captage d'eau. Les communes ont commencé par réduire, voire supprimer l'utilisation des pesticides. Réseau ferré de France en a fait autant pour le désherbage de la ligne ferroviaire qui traverse le bassin. Les agriculteurs ne sont pas en reste avec un objectif de réduction de 40 % sur cinq ans de phytosanitaires grâce à des techniques alternatives de désherbage. L'Agence de l'eau a contribué financièrement à tous ces efforts de réduction des pollutions. Documents de sensibilisation, visites de terrain, articles dans les bulletins municipaux… complètent le dispositif. Avec des résultats : le suivi sur plusieurs années montre que la qualité de l'eau brute s'améliore. Et le prix de l'eau reste l'un des plus bas de France.

6ème FORUM MONDIAL DE L'EAU
MARSEILLE, FRANCE '12
LE TEMPS DES SOLUTIONS

édito

Nous vous attendons au Forum mondial de l'eau

L'annonce de la victoire de Marseille pour recevoir le Forum mondial de l'eau 2012 a été accueilli comme un grand honneur par l'Agence de l'eau et la communauté de l'eau rassemblée dans les comités de bassin Rhône-Méditerranée et de Corse présidés respectivement par Michel Dantin, député européen, et par Paul Giacobbi, député et président du conseil exécutif de la collectivité territoriale de Corse.

Nous nous sommes tous engagés pour que le Forum soit un succès : les collectivités se sont mobilisées massivement pour signer le pacte d'Istanbul. 83 d'entre elles l'ont déjà signé ou s'apprêtent à le faire, représentant plus de 1300 communes de nos bassins (16% du territoire !). Ces collectivités seront à l'honneur lors d'une session dédiée au Pacte d'Istanbul et organisée le 15 mars pendant la conférence des autorités locales et régionales.

La coopération décentralisée aussi fait recette : 95 collectivités de nos bassins se sont déjà engagées. Dernier parti, le bassin Rhône-Méditerranée est en passe d'atteindre, dans les premiers, le 1% de la loi Oudin-Santini pour la coopération décentralisée.

L'Agence de l'eau a pavé la route vers le Forum mondial de l'eau avec une série d'événements préparatoires sur l'eau et la santé, la restauration du Rhône… qui ont fait salle comble. Elle livrera ses meilleures solutions à Marseille avec des side events sur l'hydroélectricité et l'environnement, le modèle d'irrigation à la provençale ou encore la gestion durable d'une lagune méditerranéenne.

Elle participera à la journée des engagements le 16 mars au cours de laquelle les agences de l'eau et l'ONEMA porteront haut et fort 4 orientations stratégiques pour l'eau et l'assainissement.

Tout au long de la semaine, elle aura le plaisir de vous accueillir sur l'espace France, sur le stand qu'elle partage avec les autres agences de l'eau, l'ONEMA et le ministère de l'écologie.

Alain Guillemaud

Martin GUESPEREAU
Directeur général de l'Agence de l'eau

AÏGO 2012 - VISITE TECHNIQUE AU THOLONET (13)

La gouvernance des réseaux d'irrigation en Méditerranée

Le 14 mars, la Société du Canal de Provence, la Chambre d'agriculture et la Région PACA, en partenariat avec l'Agence de l'eau, présentent le modèle provençal de gestion des ressources en eau agricole.

L'irrigation est une affaire millénaire en Méditerranée. Aux impératifs de l'agriculture et de l'eau potable d'antan se sont ajoutés de nouveaux besoins avec l'explosion de l'urbanisation, la montée en puissance de l'industrie, l'apparition de l'hydroélectricité, le développement des loisirs. Mais si la modernité a apporté des pressions nouvelles, des solutions très efficaces ont aussi vu le jour. Elles s'imposent dans ce nouveau partage de l'eau qui permet à chacun de bénéficier du service de l'eau pour son usage (raisonnable). L'Agence de l'eau soutient quelques projets à succès.

SCP
Le Canal Saint-Julien (Vaucluse) domine une plaine agricole de 6 000 hectares.

Le modèle provençal

La Provence a la chance de se trouver au pied du château d'eau des Alpes. Elle a inventé et cultivé un modèle qui marie deux systèmes socio-économiques de gestion de l'eau agricole : les Associations syndicales de propriétaires (ASP) et une Société d'aménagement régional (SAR), la Société du canal de Provence (SCP) dirigée par Bruno Vergobbi.
Ce modèle provençal, qui a su s'adapter aux nouveaux enjeux – notamment à ceux du changement climatique –, peut faire école. Le Forum mondial est l'occasion de le valoriser.
Aïgo 2012 fera le point le matin sur les résultats de ce modèle efficace. L'occasion également d'une confrontation avec d'autres : la Vallée du Jourdain (Jordan Valley Authority) et celle du Haouz au Maroc (Office hydraulique et association d'usagers).
L'après-midi, les 600 participants attendus découvriront la réalité du modèle provençal au cours de sept visites organisées par la SCP et les Associations syndicales de propriétaires.

Le 14 mars au Tholonet (13)
Information et inscription sur www.aigo-fme2012.fr

BASSIN DE THAU - VISITE TECHNIQUE A SETE (34)

Vers une gestion durable de la lagune

Le 15 mars, le Conseil général de l'Hérault, le Syndicat mixte du bassin versant de Thau et l'Agence de l'eau organisent une journée technique autour de la lagune méditerranéenne de Thau. Ils lancent un plan de gestion de grande ampleur pour préserver ce joyau écologique menacé.

Sur le bassin de Thau, la pêche, les cultures marines, l'agriculture, les activités portuaires, le thermalisme et le tourisme se superposent. La qualité des eaux des milieux aquatiques est vitale pour l'équilibre écologique et la conchyliculture. Depuis une vingtaine d'années, les politiques publiques ont déjà beaucoup investi pour l'assainissement des eaux. Mais la lagune est aujourd'hui confrontée à une urbanisation qui pousse à la hausse les rejets d'eau usée domestique.

Un contrat de gestion intégrée

Face à ce défi, un nouvel engagement sera pris le 15 mars pour dégager des solutions. Il place l'eau au cœur de la stratégie d'aménagement du territoire, avec pour objectifs le partage des espaces et ressources, l'organisation de l'ubanisation et des transports et la pérennisation des activités sur le territoire terrestre et maritime. Tous les acteurs du bassin vont ainsi, de manière coordonnée et concertée, partager un programme d'actions pour assurer la conservation de ce territoire fragile.
Cette journée, labellisée par le Forum mondial, valorisera le savoir-faire local au profit du développement économique du territoire. Des témoignages d'usagers (conchyliculture, agriculture, tourisme…), le matin, s'accompagneront d'exposés de solutions mises en place sur le pourtour méditerranéen pour mieux gérer les lagunes. Des visites de la lagune en bateau sont au programme de l'après-midi.

Franck Billeton

Le 15 mars à Sète (34)
Programme et inscription sur www3.herault.fr/inscription-journee-technique-lagune-thau

POINT DE VUE : DU COTE DU FORUM ALTERNATIF

“Un forum des idées, des expériences, des luttes et des solidarités”

L'eau est un droit et non une marchandise ! C'est autour de ce principe fondateur que vont débattre les participants du “Forum alternatif mondial de l'eau”. Interview de Michel Partage, l'un des acteurs de la manifestation.

DR

Conseiller général du Var, élu du Comité de bassin Rhône-Méditerranée, Michel Partage est le président de l'Association nationale “Eau”, qui fédère et accompagne les collectivités souhaitant rester ou revenir à une gestion publique des services d'eau potable et d'assainissement.

On connaît le Forum social mondial, pendant du Forum économique mondial de Davos. Le Forum alternatif de l'eau procède-t-il d'une démarche similaire ?

Nous nous plaçons en effet dans l'esprit des forums sociaux mondiaux. Notre volonté est de montrer qu'il existe d'autres solutions aux problèmes d'accès à l'eau potable et à l'assainissement que celles dictées par les seules lois du marché. Depuis plusieurs années, et notamment lors de forums sociaux comme à Porto Alegre ou plus récemment à Dakar, mais aussi lors de précédent forums alternatifs de l'eau, de nombreux mouvements de la société civile du monde entier ont élaboré des plateformes, des propositions, des actions visant une véritable réappropriation de l'eau par les citoyens. Car l'eau n'est pas une marchandise, c'est un droit, d'ailleurs reconnu comme tel par l'ONU en 2010.

En quoi le Forum mondial de l'eau vous semble-t-il contestable et requérant l'organisation d'un “contre-forum” ?

Structurellement d'abord : le Forum est organisé par le Conseil mondial de l'eau, organe des grandes sociétés transnationales et de la Banque mondiale qui voudraient s'arroger la gouvernance mondiale de l'eau. Or leur vision est essentiellement marchande.

Le forum alternatif prend en outre une singulière pertinence en France, patrie des “trois soeurs” Veolia, Saur et Suez, acteurs mondiaux majeurs de la marchandisation de l'eau.

On pourrait résumer les choses ainsi : nous, nous affirmons que l'eau est un bien commun de l'humanité et nous en revendiquons l'accès pour tous.

Le Forum mondial propose lui-aussi un accès pour tous, mais il faut entendre : tous ceux qui peuvent payer !

Quels messages souhaitez-vous faire passer et quelles avancées attendez-vous ?

Avec l'ensemble des mouvements, syndicats, ONG et associations français concernés par l'eau, très nombreux au forum, et avec les délégations internationales issues de tous les continents, nous allons rassembler les savoirs, les expériences, les idées, afin de présenter des solutions concrètes aux diverses problématiques de l'eau dans le monde. L'un de nos grands débats portera sur la gestion publique. Nous entendons sensibiliser et faire pression pour que la question de l'accès à l'eau comme droit fondamental et de la réappropriation citoyenne de sa gestion deviennent centraux dans le débat public.

Nous avons bon espoir, car, en dix ans, nous sommes déjà parvenus à faire avancer les choses. Regardez en France : il n'y a plus aujourd'hui une seule collectivité qui ne se pose la question de son mode de gestion de l'eau, en délégation ou en régie directe. Et en Italie, un référendum sur ce thème a récemment débouché sur un choix de gestion publique. C'est encourageant.

Du 14 au 17 mars 2012
Dock des Sud à Marseille

CONCEPTION ET GESTION DES OUVRAGES HYDROÉLECTRIQUES

Porter à haut niveau l'enjeu environnemental

Les systèmes hydroélectriques perturbent la vie des milieux aquatiques. Mais des solutions techniques existent pour restaurer pleinement quelques valeurs écologiques de la rivière : passes à poissons au niveau des barrages, augmentation des débits réservés, restauration des annexes hydrauliques... Ces actions engendrent toutefois des pertes économiques.

L'Agence de l'eau a mis au point une méthode pour quantifier ces pertes, indemniser à 50% le producteur et l'inciter à faire évoluer la gestion de ses ouvrages.

Ces solutions seront présentées lors d'une conférence organisée sur l'Espace France. Des retours d'expériences aux niveaux national et international seront valorisés, tant sur l'aménagement des ouvrages existants que sur ceux ayant intégré les exigences environnementales dès leur conception. La parole sera également donnée aux associations environnementales pour apporter leur regard critique sur tous ces progrès et leurs limites.

16 mars / 13 h-14 h 30
Forum de l'eau, espace France hall 13

Evènements préparatoires au Forum

Colloque eau et santé

La santé de l'homme passe par la santé des écosystèmes… C'est la conclusion du colloque organisé à Lyon par l'Agence de l'eau et le Grand Lyon, au cours duquel 350 scientifiques et gestionnaires de l'eau ont pu débattre des risques que constituent les nouvelles formes de pollution pour la santé humaine, et explorer quelques solutions expérimentées pour prévenir ces risques. www.eaurmc.fr

Lyon – 23 janvier 2012

Quand la concertation fait couler l'eau du Verdon

Michel Martini

250 scolaires ont rencontré les différents acteurs locaux qui ont participé à la concertation sur l'utilisation de l'eau du Verdon. Ils ont ensuite visité le barrage de Quinson (04). Une initiative du Parc naturel régional du Verdon, d'EDF et de l'Agence de l'eau.

Quinson – 21 février 2012

Séminaire économie de l'eau

L'Académie de l'eau a organisé une journée d'étude sur les politiques économiques de l'eau en Europe. Intervenants français et européens ont présenté des études comparées sur le prix de l'eau.

Lyon – 23 février 2012

Gouvernance de l'eau et citoyenneté

La Régie des Eaux de Grenoble organise au World Trade Center de Grenoble une journée de présentation des solutions adoptées pour le partage de l'eau sur son territoire et le développement de solidarités internationales. Tables rondes et visite du captage de Rochefort.
Contact : eau@reg-grenoble.fr

Grenoble – 9 mars 2012

Forum, les side events

La gouvernance pour une gestion durable des milieux aquatiques

Le conseil général de l'Hérault, l'Agence de l'eau et leurs partenaires présenteront les outils de gouvernance pour satisfaire les demandes en eau sur le territoire tout en préservant la qualité des milieux.

13 mars 13h-14h30 - Espace France

Solidarité pour l'eau et l'assainissement

Le programme national des Nations unies pour le développement (PNUD) invite les collectivités à signer la charte sur les mécanismes décentralisés de solidarité "eau et assainissement" dans les pays du sud.
L'Agence de l'eau présentera son action lors du side event "Le 1% eau et les mécanismes de solidarité décentralisés : des solutions de partenariats pour réussir l'accès à l'eau et à l'assainissement en Afrique".

14 mars 19h15

Compensation économique des hydroélectriciens

Voir en page 7

16 mars 13h-14h30 - Espace France

La journée des engagements

Les présidents des comités de bassin signeront le pacte des autorités de bassin. Les Agences de l'eau et l'Onema s'engageront, eux, sur quatre orientations : mise en œuvre du droit à l'eau et à l'assainissement ; gouvernance de l'eau intégrée et adaptée à chaque bassin ; reconquête de la qualité de la ressource ; développement d'une approche de l'eau par ses écosystèmes.

16 mars - Session Europe 13h-14h30

MALADIES HYDRIQUES
9 800 morts chaque jour

L'Agence de l'eau participera à la diffusion d'un film réalisé par Solidarités International – avec son aide et celle de la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais – sur les opérations destinées à enrayer les épidémies de choléra en République démocratique du Congo (commune de Kalémie).

Le 15 mars 11 h-13 h, session officielle du processus thématique
Cible 1-4-6

NOS RENDEZ-VOUS

Les solutions de l'Agence de l'eau valorisées pendant le Forum

Processus thématique cible 3.3.2
13 mars 11h-13h
Processus régional Europe cible 3
14 mars 11h-13h

S'adapter aux défis de l'eau liés au changement climatique

Quels outils pour impliquer les décideurs dans la stratégie d'adaptation au changement climatique du bassin Rhône-Méditerranée ?
L'Agence de l'eau et la Direction régionale du ministère chargé de l'écologie (Dreal) mobilisent la connaissance scientifique pour identifier les phénomènes qui ont une incidence sur la gestion de l'eau, cartographier le bassin Rhône-Méditerranée et orienter les politiques d'aménagement du territoire.

Vivien Rossi

Le Breuchin à l'étiage, à Saint-Sauveur (70).

Session "Gestion de la demande en eau" du processus régional méditerranéen - 13 mars 14h30-16h30

Assurer une répartition équilibrée des ressources entre usages et hydrosystèmes

Comment équilibrer besoins en eau et ressources disponibles sur les territoires déficitaires en eau ? Afin de déterminer le niveau d'économie à atteindre et mettre en place des plans d'actions de réduction de prélèvements concertés entre tous les usagers, une solution consiste à utiliser des outils scientifiques pour mieux connaître les prélèvements, la quantité d'eau naturellement disponible et les besoins des milieux aquatiques.

Processus régional Europe cible 6
14 mars 14h30-16h30

Compensation économique des hydroélectriciens

Participation de l'Agence de l'eau à une table-ronde sur une méthode économique d'indemnisation des pertes financières lors de la mise en œuvre d'actions environnementales.

Michel Martini

La barrage de Chaudanne (04).

Processus régional Europe cible 9
15 mars 8h30-10h30

Hydromorphologie et continuité écologique

Session autour des connaissances nouvelles et des savoir-faire sur l'hydromorphologie des rivières, la restauration et la protection des écosystèmes aquatiques.
L'agence de l'eau participe à une table-ronde sur la restauration des milieux aquatiques aux côtés de Wetlands International (association environnementale internationale), d'un gestionnaire de rivières et d'un décideur.

Patrice Pautrat

Retour de la biodiversité sur la lône Brotalet, à Chautagne (73).

Pacte d'Istanbul

83 collectivités engagées en Rhône-Méditerranée et Corse

53 collectivités (conseils généraux, communautés de communes…) ont déjà signé le Pacte d'Istanbul. Et 30 autres s'apprêtent à le faire. Au total, cela représente plus de 1 300 communes (16% des communes des bassins). Une session dédiée au Pacte d'Istanbul est organisée le 15 mars pour les collectivités engagées.

Ce pacte, lancé à Istanbul en 2009 lors du 5e Forum mondial de l'eau, marque l'engagement des collectivités du monde entier à mener une gestion durable de l'eau et des milieux aquatiques, à adapter les infrastructures et services d'eau aux défis du changement climatique, de la croissance urbaine, de l'épuisement des ressources en eau et de leur pollution.

Gardez le fil sur www.eaurmc.fr

Journal de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée & Corse
2-4, allée de Lodz - 69363 LYON Cedex 07
Téléphone 04 72 71 26 00
Télécopie 04 72 71 26 01 - www.eaurmc.fr
Directeur de la publication : Martin Guespereau
Rédactrice en chef : Sylvie Laîné
Rédacteurs : Jean-Louis Derenne
Services de l'Agence de l'eau
Conception Réalisation : Force Motrice
Impression : Imprimerie Ferréol
Tirage : 15 500 exemplaires
Couverture : Solidarités International
N° ISSN : 1779-3912 -
Imprimé sur papier PEFC